

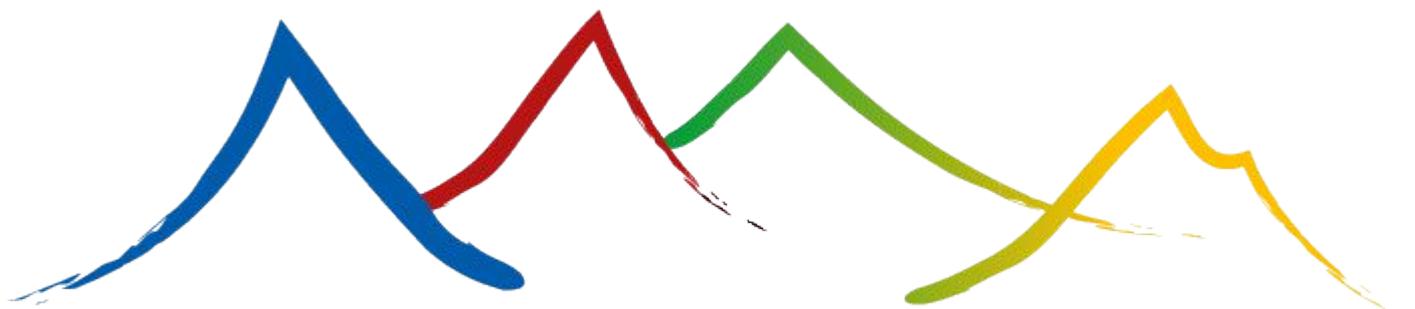


PETR

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



SOMMAIRE

- ❑ Bilan des missions du PETR..... P.4
- ❑ Fonctionnement du PETR.....P.24
- ❑ Ressources humaines.....P.30
- ❑ Budget et finances.....P.32
- ❑ Communication.....P.34



EDITO

Notre territoire est dynamique et plein de ressources, le PETR grâce à son action et le travail de son équipe met en oeuvre des programmes qui contribuent tous les jours à **faire avancer** le territoire, ses collectivités, ses habitants et ses entreprises.

Avec un budget certes restreint, nous avons continué à travailler sur différentes missions que nous pensons nécessaires au **développement de notre territoire** et que nous avons défini ensemble sur le **Projet de Territoire**.

Ce rapport d'activité vous montrera que le PETR est un **outil fédérateur** autour des **enjeux de la montagne**, de la **ruralité** mais aussi des **dynamiques innovantes** du territoire.

L'un des grands enjeux de 2017 pour le PETR a été d'affirmer son positionnement sur la **transition énergétique**, ce qui a été fait avec le lancement du plan climat.

Notre volonté est de faire du PETR l'espace idoine de convergence des politiques publiques en continuant à contractualiser avec l'Etat et la Région mais aussi un lieu de **dialogue et d'échange** entre nos 3 communautés de communes.

Les élus y travaillent ensemble afin de continuer à faire émerger de nouvelles dynamiques et **missions concrètes** et en lien avec ce que nous sommes :

Un territoire de Montagne, un territoire d'Energie, un territoire de Projets

Pierre LEROY, Président du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras



LE TERRITOIRE

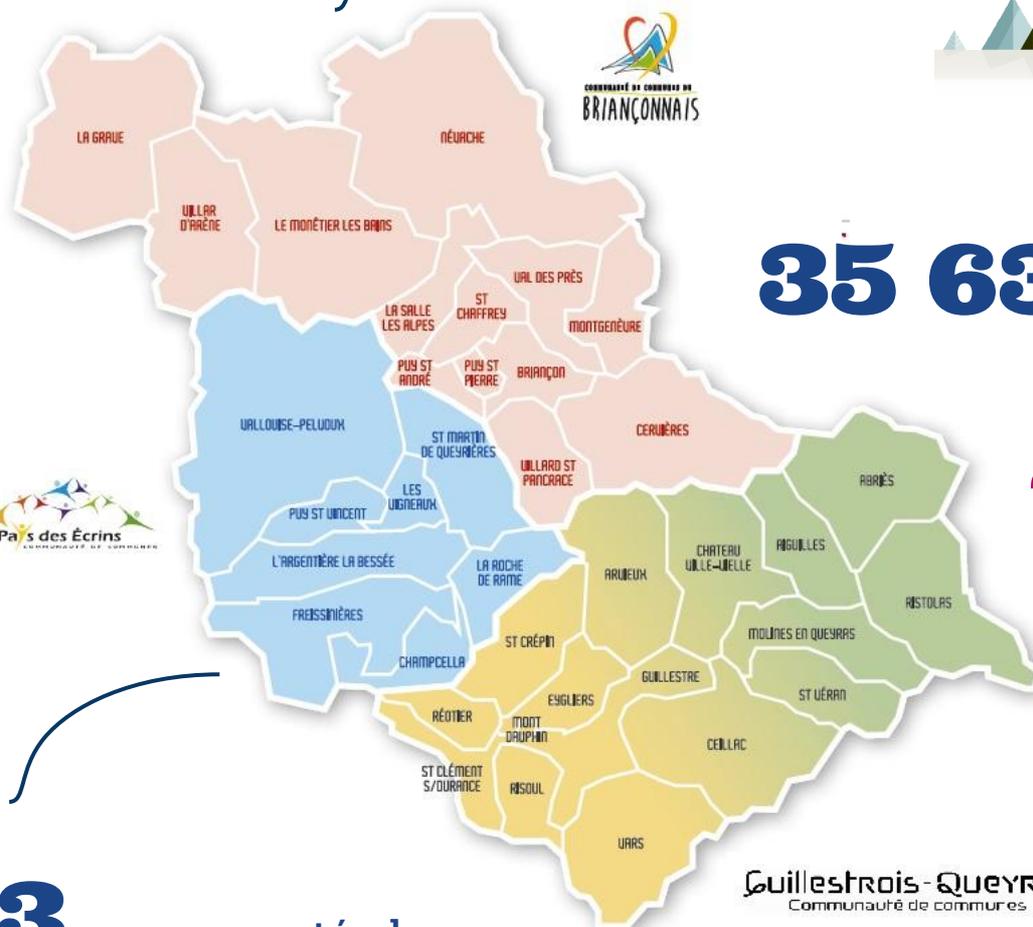


• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

1 territoire de montagne et de haute-montagne



35 631 habitants



3 communautés de communes
&
37 communes

Guillestrois-Queyras
Communauté de communes

2 parcs



TEMPS FORTS 2017

Un territoire dynamique



Lancement du programme TEPCV et de l'opération vélos électriques 18 avril 2017



GUILLESTROIS-QUEYRAS

Un plan climat air énergie va être élaboré

Le dernier conseil de la communauté de communes du Guillestrois et du Queyras pour cette année aura lieu demain à 18 h, en salle du conseil de la mairie de Risoul. La séance débutera par une série d'informations sur les décisions prises par le président et son premier vice-président, depuis le 14 septembre dernier. Parmi les nombreux sujets qui seront à traiter lors de cette réunion, on trouve des délibérations concernant des créations, transformations, modifications de postes, des signatures de conventions liées à la mise en place d'un renforcement saisonnier de sa-

peurs-pompiers pour la saison hivernale, à la maison de santé de Vars, pour la Haute route 2018. Il sera aussi question de la modification des statuts de l'office de tourisme du Guillestrois et Queyras, des points liés aux activités de pleine nature et d'aménagement du territoire, des tarifs des repas livrés aux personnes en perte d'autonomie, de la redevance déchets et assainissement 2018, de la création d'un service commun en matière d'eau potable, du lancement de l'élaboration d'un plan "climat air énergie territorial" à l'échelle du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras.

Journée Mobilité et Énergie - 19 Juillet 2017



Conférence des Maires - Juin 2017

Comité de programmation LEADER du GAL - Juillet 2017



GIRN - Rendez-vous avec les Tabasaous - Juillet 2017

BRIANÇONNAIS | ÉCRINS | GUILLESTROIS | QUEYRAS

Une nouvelle dynamique pour la filière bois

En coordination avec les projets des trois communautés de communes (Briançonnais, Pays des Ecrins, Guillestrois/Queyras) et en relais de la Région, le pôle d'équilibre territorial et rural du Briançonnais, des Ecrins et du Guillestrois/Queyras (PETR) poursuit sa politique de développement et de structuration de la filière bois. Inscrite au projet de territoire, elle est reconnue comme orientation prioritaire. Contraire une charte forestière de territoire, c'est effectuer un diagnostic, puis rédiger un plan pluriannuel de programmation, en coopération avec l'ensemble des acteurs de la

filière. Cela permet d'avoir une vision objective et systémique du territoire. A travers cette dynamique, il y a six objectifs : permettre la mobilisation de davantage de bois, augmenter la compétitivité des entreprises, inciter à une utilisation plus fréquente du bois local dans le second œuvre, satisfaire la demande de la seconde

transformation en bois local, mettre en œuvre une filière intégrée, et gérer durablement la ressource. Concrètement, des expérimentations sont déjà en cours. Aujourd'hui, la mission bois du PETR intervient auprès des communes en évaluant les volumes de bois mobilisables par secteur et le coût des travaux. Ce diagnostic est transmis aux collectivités qui ensuite peuvent réaliser les travaux en étant subventionnées. Quant au développement du marché bois local, la mission bois du PETR opère en partie et directement auprès des entreprises avec pour objectif de faire face à la concurrence des marchés étrangers.



L'ensemble des partenaires de la filière bois du PETR relevent le challenge d'assurer une nouvelle dynamique à la filière bois.



MOYENS HUMAINS

- 1 chargé de mission Energie-Climat-TEPCV (1 ETP : Cyr PIATON)
Poste mutualisé PETR / Parc Naturel Régional
- Stagiaires (1TEPCV + 1 PCAET)
- Elu référent : Pierre LEROY

Lien avec le projet de territoire

ORIENTATION STRATEGIQUE

1

PRESERVER ET UTILISER
NOS RESSOURCES
NATURELLES DANS
UN OBJECTIF DE
DEVELOPPEMENT
DURABLE

DEFIS DE L'ORIENTATION

- RECONNAITRE
LA SPECIFICITE MONTAGNE
- DEVELOPPER L'ECONOMIE
GRACE AUX RESSOURCES
LOCALES
- S'ENGAGER DANS LA
TRANSITION ENERGETIQUE
- PRESERVER ET VALORISER
NOS RESSOURCES
NATURELLES

MESURE 2
Confirmer la
transition
énergétique et
écologique du
territoire

ORIENTATION STRATEGIQUE

2

CADRE ET QUALITE
DE VIE EN MONTAGNE :
OFFRIR UNE QUALITE
DE VIE
EN PERMETTANT
DE S'EPANOUIR
ET SE SOIGNER

DEFIS DE L'ORIENTATION

- RECONNAITRE
LA SPECIFICITE MONTAGNE
- SOLIDARITES INTERNES ET
EXTERNES : LA VIE ENSEMBLE
ET LA VIE DES AUTRES

MESURE 2
Permettre une
mobilité douce

MESURE 3
Améliorer l'habitat
en zone de
montagne

Certificats d'énergie positive - TEPCV

Il s'agit d'un dispositif de financement spécifique pour les territoires qui sont **lauréats TEPCV**.

Ce financement permet aux collectivités du PETR, de bénéficier de financements à hauteur de 90 % des dépenses éligibles pour des travaux d'amélioration énergétique (isolation, mode de chauffage, menuiseries, et éclairage public...).

Pour le territoire, cela représente : 975 000 € (H.T.) de travaux financés à 90 % (soit 877 500 € de travaux) sous la forme de primes.



Territoires lauréats
TEPCV

Travaux
d'amélioration
énergétique

Un financement à
hauteur de **90%**

975 000 €
pour le territoire

Le PETR a noué un partenariat avec la société GEO-PLC. Cette société accompagne le PETR dans le montage et suivi technique et administratif des dossiers, rachète au PETR les CEE-TEPCV réalisés, et verse la prime au PETR (ensuite reversée à 90% aux collectivités).



Le PETR percevra donc une partie de la prime en tant que « regroupueur » (pouvant représenter plus de 300 000 €). Le PETR souhaite également valoriser des travaux d'économie d'énergie, ne figurant pas dans les CEE-TEPCV : le rachat de CEE classiques (non bonifiés). Cela pourra permettre de financer d'autres travaux d'économie d'énergie, ou réalisés par des privés (socio-professionnels, co-propriétés, etc...)

Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras est « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV), et porte conjointement avec la Parc du Queyras, une mission « Énergie - Climat - TEPCV ».

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Le programme TEPCV, a permis grâce à des financements de l'Etat, de **mobiliser, coordonner, accélérer, amplifier et rendre plus visibles** les actions des collectivités en termes de transition énergétique.

Le projet est mené en cohérence avec les démarches régionale (SCRAE), départementale (PCET), la charte du parc et son plan climat énergie.

Le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a défini **six grands thèmes** pour le TEPCV :

1. Réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments et l'espace public
2. Diminuer les émissions de GES et les pollutions
3. Développer l'économie circulaire et la gestion durable des déchets
4. Développer et valoriser les EnR locales
5. Protéger la biodiversité et les paysages
6. Développer l'éducation à l'environnement, l'écocitoyenneté

POUR LE TERRITOIRE



2015 - 2020

2 000 000 € de subvention

TEPCV 1 (novembre 2015)
TEPCV 2 (mai 2017)

**500 000 € d'investissement
par les collectivités**

autofinancement = 20%

Le programme TEPCV en chiffres

37 communes,
3 communautés de
communes, 5 porteurs
publics

Un programme
d'actions de
2 500 000 €
Une subvention de
l'Etat de **2 000 000 €**

85 % des actions
engagées

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



BÂTIMENTS RÉNOVÉS

TEPCV 1

320 000 € de subvention

4 Bâtiments

3 Communautés de Communes
3 actions en cours

TEPCV 2

471 000 € de subvention

15 Bâtiments

2 actions terminées
12 actions en cours

2 Etudes

pour l'amélioration énergétique

24 000 € de subvention

ÉCLAIRAGE PUBLIC



TEPCV 2

264 000 € de subvention

4 Opérations

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS



TEPCV 1 & 2

- **Formations** à la maîtrise de l'énergie
- Mise à disposition de **matériel de suivi** et caméras infrarouge

Toutes les collectivités peuvent participer

MOBILITÉ DURABLE

TEPCV 2

343 800 € de subvention

234 Chèques Vélos distribués

- + **3** Aires de covoiturage
- + **2** Opérations de continuité cyclable
- + **4** Véhicules électriques

CEE TEPCv



877 500 € de prime
pour les collectivités

78 Opérations étudiées
31 Bâtiments avec travaux programmés
21 Collectivités engagées
12 Opérations déjà terminées

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

(en cours)

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est porté par le PETR. La CC du Briançonnais, collectivité obligée car ayant une population supérieure à 20 000 habitants a délégué cette compétence au PETR. Les CC du Guillestrois et du Queyras, et celle du Pays des Ecrins s'inscrivent dans cette démarche de manière volontaire.



Objectifs

- Réduire la consommation d'ÉNERGIE
- Diminuer les émissions gaz à effet de serre et les pollutions de l'AIR
- Développer les énergies renouvelables locales
- S'adapter au changement CLIMATique

Étapes

- Préfiguration et élaboration de la stratégie
- Etats des lieux et diagnostics
- Mobilisation et concertation
- Elaboration et suivi du plan d'actions

Orientations

- Renforcer la stratégie, la cohérence, la mobilisation et la concertation autour de la transition énergétique et écologique (filrière bois-énergie, mobilité douce et active, amélioration de l'habitat de montagne)
- Contribuer activement et collectivement à l'adaptation du territoire au changement climatique

1. Diagnostic (état des lieux)

ENERGIE

GES

Polluants
atmosphériquesSéquestration
CO₂

Vulnérabilité

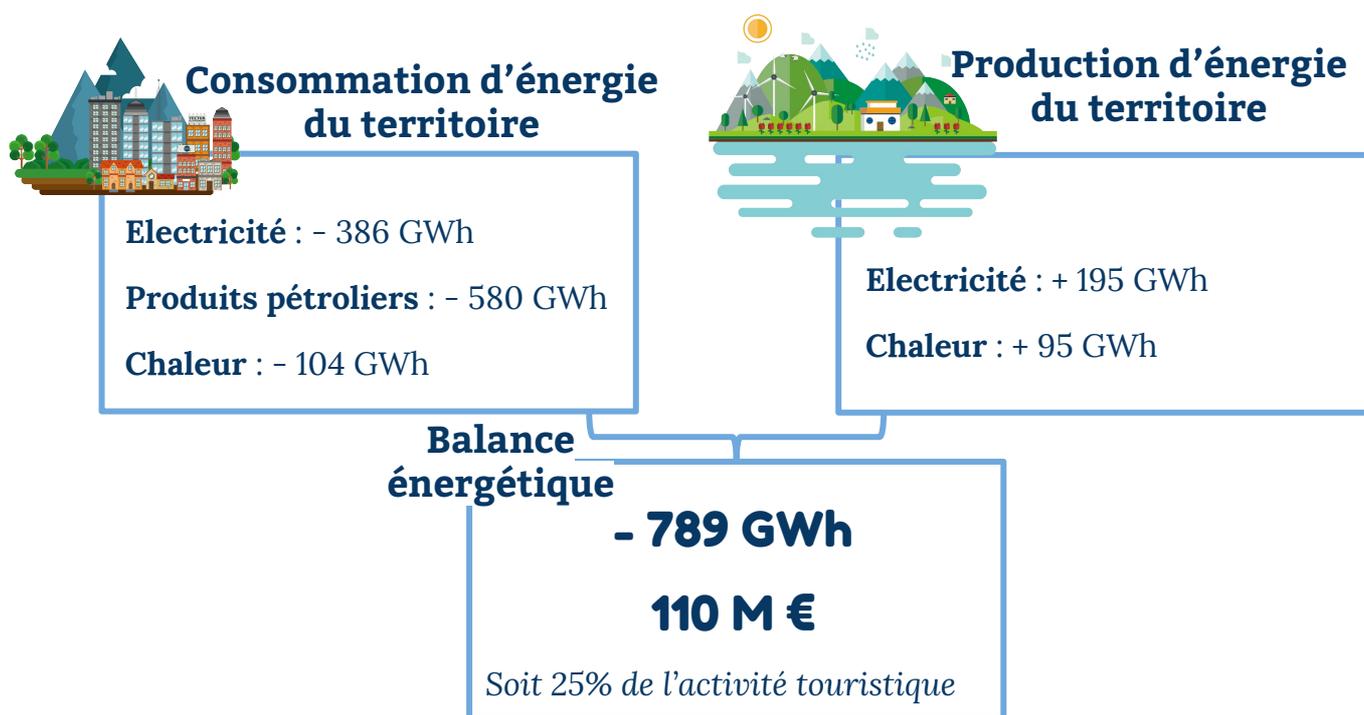
QUELQUES ÉLÉMENTS EN BREF



CONSOMMATION D'ÉNERGIE	PRODUCTION D'ÉNERGIE LOCALE
<ul style="list-style-type: none"> • Résidentiel (40%) • Transports routiers (29%) • Tertiaire (27%) <p>-----</p> <p>Énergie finale consommée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • produits pétroliers - 54 % • électricité - 36 % • chaleur et bois énergie - 8 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Electricité : 200 GWh • Chaleur - bois énergie : environ 100 GWh <p>Soit environ 300 GWh d'énergie finale produite sur le territoire, soit 28 % de la consommation</p> <p>Source : ORECA, base CIGALE</p>

La consommation d'énergie finale est **3,5 fois plus importante** que la production d'énergie sur le territoire.

Ainsi la balance énergétique (en 2015) du territoire est déficitaire de quelques **800 GWh** soit plus de **110 millions d'euros** (base 1 MWh = 140 €).



2. Mobilisation

- Mise en place de temps de concertation et de mobilisation à partir second semestre 2018
 - ateliers thématiques
 - élaboration du “club climat” et acteurs du Plan Climat
- Elaboration d'un programme d'études-recherche-action en partenariat avec l'Université de Grenoble Alpes / Institut de Géographie Alpine / Labex ITEM - réalisation automne 2018 - hiver 2019



Mission LEADER



MOYENS HUMAINS



Territoire choisi
terre d'initiatives
GAL Pays du Grand Briançonnais

- 2 personnes à 100% Chef de projet : Caroline MACLE - Gestionnaire Alison EYRAUD / Aline BONJOUR
- Elu référent : Cyrille DRUJON D'ASTROS (Président du GAL)

Lien avec le projet de territoire

ORIENTATION STRATEGIQUE

1

PRESERVER ET UTILISER NOS RESSOURCES NATURELLES DANS UN OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE

DEFIS DE L'ORIENTATION

- RECONNAITRE LA SPECIFICITE MONTAGNE
- DEVELOPPER L'ECONOMIE GRACE AUX RESSOURCES LOCALES
- S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE
- PRESERVER ET VALORISER NOS RESSOURCES NATURELLES

MESURE 4
Faire vivre l'agriculture, les savoir-faire et l'artisanat de montagne

ORIENTATION STRATEGIQUE

2

CADRE ET QUALITE DE VIE EN MONTAGNE : OFFRIR UNE QUALITE DE VIE EN PERMETTANT DE S'EPANOUIR ET SE SOIGNER

DEFIS DE L'ORIENTATION

- RECONNAITRE LA SPECIFICITE MONTAGNE
- SOLIDARITES INTERNES ET EXTERNES : LA VIE ENSEMBLE ET LA VIE DES AUTRES

MESURE 2
Permettre une mobilité douce

MESURE 4
Bien vivre la saisonnalité

MESURE 3
Améliorer l'habitat en zone de montagne

ORIENTATION STRATEGIQUE

3

AMENAGER ET DEVELOPPER LE TERRITOIRE DE MANIERE A PERMETTRE L'INNOVATION NUMERIQUE ET LA CROISSANCE ECONOMIQUE

DEFIS DE L'ORIENTATION

- RECONNAITRE LA SPECIFICITE MONTAGNE
- RENDRE LE TERRITOIRE ACCESSIBLE ET ACCELERER LA MOBILITE PHYSIQUE ET NUMERIQUE
- RENFORCER DEVELOPPER ET AMELIORER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE EN LUI DONNANT UNE IMAGE FORTE
- DEVELOPPER L'ECONOMIE GRACE AUX RESSOURCES LOCALES
- DIVERSIFIER ET DESAISONNALISER L'OFFRE TOURISTIQUE

MESURE 1
Soutenir et développer l'économie circulaire

MESURE 2
Favoriser l'emploi sur le territoire

LEADER (Liaisons entre Actions Développement de l'Économie Rurale) est un programme initié par l'Union Européenne et destiné aux territoires ruraux porteurs d'une stratégie locale de développement.

Le **Groupe d'Action Locale** (GAL) du Pays du Grand Briançonnais et son comité de programmation assure la gouvernance de LEADER sur le territoire du PETR depuis 2007.

Stratégie

Ancrer durablement les actifs qui ont fait du territoire leur choix de vie

Agir pour des conditions de vie et d'installation plus accessibles

- 1 Se mobiliser pour augmenter l'offre de logements et faciliter l'accès à l'habitat
- 2 Se mobiliser collectivement pour diminuer les dépenses énergétiques des logements
- 3 Encourager les initiatives pour une mobilité soutenable et durable

Soutenir l'esprit d'initiative et d'entreprise

- 4 Orienter sur les opportunités économiques et les besoins en compétences du territoire
- 5 Stimuler la transmission et la reprise des entreprises du territoire
- 6 Soutenir les apports innovants pour l'économie du territoire

Cultiver au quotidien les valeurs fédératrice et le lien au territoire

- 7 Soutenir le « consommer local », et les circuits courts
- 8 Expérimenter le « tourisme de proximité endogène »

AIDES PUBLIQUES	CALENDRIER
2,5 millions € <ul style="list-style-type: none"> • Europe FEADER (60%) • Région (40%) 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection : 2017 - 2020 • Mise en oeuvre : 2017 - 2022

Etat d'avancement

BILAN	PROJETS	AIDES PUBLIQUES
3 comités de programmation organisés	<ul style="list-style-type: none"> • 14 projets pour avis d'opportunité • 11 projets programmés 	Pour 2017 : 396 669,91 € (Région/FEADER) Reste à mobiliser d'ici 2020 : 646 998,24 € de FEADER

Aides

396 669,61 €

Région : 158 667,85 €
FEADER : 238 001,71 €

Projets

Les projets sélectionnés par le comité de programmation en 2017

**FICHE
ACTION**
BÉNÉFICIAIRE
SUBVENTION


1

Communauté de communes
du Pays des Ecrins

25 830,65 €



3

Association Espace Sud

20 250,00 €



5

Chambre du commerce et de
l'industrie

64 750,15 €



6

Association Groupement
Pastoral du Val d'Izoard

64 000,00 €

CCB - CCPE - IRCE

71 846,02 €

Nathalie Martin

3 280,00 €

SARL Brasserie B3

9 827,55 €



7

Association Echanges
Paysans

48 113,75 €

SCIC Abattoir des Hautes
Vallées

46 746,82 €

Société Coopérative des
Artisans du Queyras

15 521,40 €

Association La Pause
Paysanne

26 503,27 €

Réunion et rencontres

En lien avec la mise en œuvre de la stratégie du GAL :

3 Réseau Rural **12** Rencontres régionales InterGAL

5 Comités de programmation

5 Comités techniques

3 Comités des cofinanceurs

22 Rencontres en lien avec les associations

11 Rencontres en lien avec les entreprises

30 Rencontres avec les collectivités

6 Rencontres avec les chambres consulaires

Ces rencontres ont permis de travailler sur les thématiques/actions suivantes :

52 Fiches Actions 1 à 9

2 Instructions

6 Mise en place du programme

21 Stratégies

Les appels à projets

2 appels à projets pour les fiches actions 3 et 6 ont été relancés le 12 avril 2017 pour être clos le 15 septembre 2017.

6 appels à projets pour les fiches 1, 2, 4, 5, 7 et 8 ont été lancés le 10 juillet 2017 et se clôtureront le 9 juillet 2018



MOYENS HUMAINS



- 1 chargée de mission à 60% (Juin - Décembre 2017) : Amandine CREVOLIN
- Elus référents : Maurice DUFOUR, Serge LAURENS

Lien avec le projet de territoire

ORIENTATION
STRATEGIQUE

1

PRESERVER ET UTILISER
NOS RESSOURCES
NATURELLES DANS
UN OBJECTIF DE
DEVELOPPEMENT
DURABLE

DEFIS DE
L'ORIENTATION

- RECONNAITRE
LA SPECIFICITE MONTAGNE
- DEVELOPPER L'ECONOMIE
GRACE AUX RESSOURCES
LOCALES
- S'ENGAGER DANS LA
TRANSITION ENERGETIQUE
- PRESERVER ET VALORISER
NOS RESSOURCES
NATURELLES

MESURE 3
Gérer les risques
naturels et les aléas
du territoire

Le projet

La Gestion Intégrée des Risques Naturels (GIRN) est portée par le Pays du Grand Briançonnais depuis mars 2010 et est reconnue nationalement comme exemplaire.

Le PETR est « Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels (TAGIRN) ».

Retenue suite à l'appel à proposition lancé par l'Europe dans le cadre du Programme Opérationnel Interrégional des Alpes (POIA – fonds FEDER) et avec une contrepartie Régionale (CIMA), le projet actuel est sur la période de juin 2017 à mai 2019.

Thématiques

- Renforcer les actions de communication et d'information sur les risques naturels et leur gestion
- Aider les communes dans leur gestion des risques naturels
- Réaliser des actions issues des demandes des acteurs du territoire
- Participer aux différents réseaux des acteurs de la gestion des risques naturels (Territoire alpin de gestion intégrée des risques naturels, partenaires, etc.)
- Partenariats scientifiques

Objectifs

- Développer la GIRN à l'échelle du PETR
- Mettre en place des actions innovantes pour le territoire répondant aux besoins spécifiques des acteurs locaux
- Développer et animer des partenariats avec l'ensemble des acteurs de la gestion des risques naturels et de la gestion de crise
- Projets de recherches-actions issus de partenariats entre le PETR et les scientifiques afin d'alimenter le territoire avec des solutions innovantes et spécifiques

Les actions



Renforcement des actions de communication et d'information sur les risques naturels et leur gestion

- « **Rendez-vous avec les Tabasaous** » les 25 juillet et 08 août 2017.
- **Newsletter** : envoyée en septembre à l'ensemble des acteurs du territoire et de la gestion des risques naturels.
- **Pièce de théâtre** « le torrent est partout » jouée un dizaine de fois durant l'été par la troupe de théâtre amateurs "Mots et Merveilles" et filmée le 28 octobre 2017



Rendez-vous avec les Tabasaous
Été 2017



Représentation à Ceillac
29 juin 2017

Affiche pièce de théâtre

Soirée théâtre sur la crue de 1957

Entrée libre

1957, le torrent est partout !

Vendredi 21 juillet 2017 à 20h30
Aiguilles - Salon du livre

Ecrit et jouée par la troupe
« Mots et Merveilles »

À partir du souvenir de témoins et de documents exhumés des archives départementales, elle raconte l'événement vécu par les habitants du Queyras. En préambule, une conférence de l'historien Denis Coeur fera revivre les documents d'archives.
Durée totale 1h30

Avec le soutien financier de :



Aide aux communes dans leur gestion des risques naturels

- Aide aux communes pour différents points de leur gestion des risques naturels : Abriès, Aiguille, Château-Ville-Vieille, Guillestre, La Salle-les-Alpes et Ristolas (prévention et gestion de crise).
- Pas de l'Ours : aide aux communes de Ristolas, Abriès, Aiguilles et Château-Ville-Vieille sur la gestion et la sauvegarde des populations en cas de survenue d'un glissement de grande ampleur. Une plaquette d'information à destination des populations locales et touristiques a été confectionnée. Une affiche expliquant comment les communes répondent à leur devoir de sauvegarde a été réalisée et doit être affichée dans les mairies.

Glissement du Pas de l'Ours

Les bons réflexes

ISOLEMENT

Abriès
Ristolas

Information aux populations

Vous serez informé de l'isolement par différents vecteurs :

- Panneaux à messages variables situés en amont du glissement et à Guillestre;
- Mails de la Mairie ;
- SMS ;
- Porte à porte.

Consignes de sécurité

- Ne tentez pas de franchir le glissement ;
- Référez-vous aux consignes qui vous seront données par la Mairie ;
- Informer la Mairie de tous problèmes rencontrés (isolement familial, problèmes médicaux, etc.);
- Une réunion d'information sera organisée très rapidement par la Mairie et les Autorités.

Information préventive aux populations

N° européen d'appel d'urgence : 112

Numéros des Mairies :
Ristolas : 04.92.46.76.32
Abriès : 04.92.46.71.03
Aiguilles : 04.92.46.70.17
Château-Ville-Vieille : 04.92.46.70.70

PETR
Pôle d'Études et de Recherches pour la Prévention des Risques Naturels

Plaquette d'information réalisée avec les communes de Ristolas, d'Abriès, d'Aiguilles et de Château-Ville-Vieille. Confection mission GIRN - PETR Briançonnais, Ecrins, Guillestrois et Queyras, Septembre 2017

Brochure GIRN - Glissement du Pas de l'Ours



Participation aux différents réseaux des acteurs de la gestion des risques naturels (TAGIRN, partenaires, etc.)

- STEPRIM : Travail préparatoire et d'articulation avec le PETR au dossier STEPRIM porté par le PNRQ ;
 - Pôle Alpin d'études et de recherches pour la prévention des Risques Naturels (PARN) sur les différentes actions ;
 - Partenariat sur l'information préventive aux élus avec le TAGIRN de la communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc
- Participation aux deux journées des TAGIRN (7 et 8 décembre à Chamonix).
 - Participation aux secrétariats techniques sur l'étude préfigurative à la mise en place de la compétence GEMAPI, étude portée par le SMADESEP ;



Partenariats scientifiques

La plus-value des actions scientifiques est très importante sur le territoire. Elle permet une ouverture d'esprit conduisant généralement à la mise en place d'actions innovantes.

- Le projet CORESTART avec les universités de Grenoble Alpes, Avignon Vaucluse et Lyon
- L'IRSTEA pour développer leur partie Risques
- Groupe de recherches Franco-Suisse travaillant sur un projet pour développer des stratégies pour le futur en zone de montagne.



juillet 2017 #17
 Newsletter Mission GIRN
 Gestion Intégrée des Risques Naturels

"1957, le torrent est partout!"

Et pourquoi pas ?!

Développer la culture et la mémoire du risque en "revivant" un événement...

Faire de l'information préventive grâce à un spectacle vivant...

Valoriser des récits aussi marquants que les crues de 1957 grâce à une troupe de théâtre locale...

C'est possible !

Voici le pari que s'était lancé la mission GIRN du PETR et le Parc Naturel Régional du Queyras l'an passé. Cet ambitieux projet a donc abouti à une création originale "1957, le torrent est partout", grâce à la troupe de théâtre amateur "Mots et Menusilles".

Cette pièce relate les faits qui se sont produits durant l'inondation de 1957 à l'échelle du bassin versant du Guil mais aussi de la Cenergette.

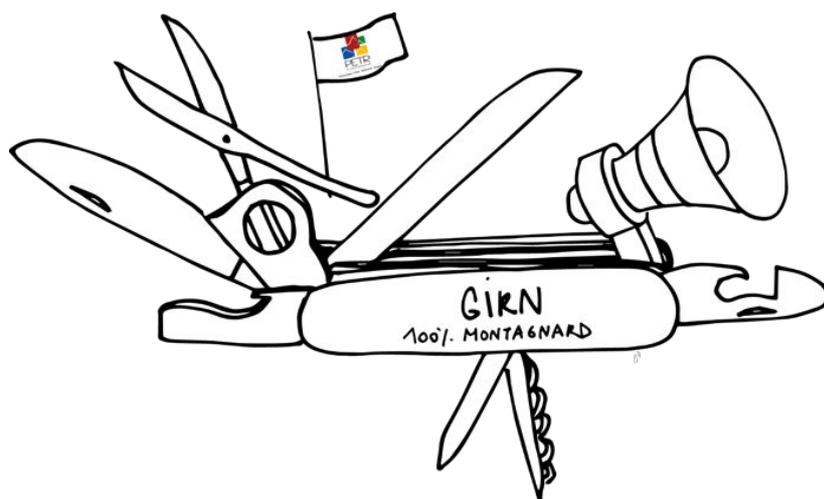
Pour accompagner au mieux la troupe de théâtre dans l'écriture de la pièce et afin que celle-ci corresponde le plus possible à la réalité des faits, l'historien spécialiste des risques naturels Denis COEUR a réalisé un important travail de recherche aux archives départementales.

L'événement avait en effet été relaté quasiment heure par heure, permettant ainsi d'avoir une chronologie très précise des faits et actions mises en oeuvre.

Plus de 200 personnes présentes lors de la première représentation

Le 29 juin dernier à Celliac, à l'occasion des 40 ans du Parc Naturel Régional du Queyras, la troupe "Mots et Menusilles" a joué plusieurs extraits de la pièce. Plus de 200 personnes étaient présentes pour cette première représentation qui a connu un franc succès.

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras



Mission Bois



MOYENS HUMAINS

- 1 chargé de mission à temps plein : Florian COURT
- Elus référents : Christian LAURENS, suppléé par Thierry BOUCHIE, Dominique MOULIN



Lien avec le projet de territoire

ORIENTATION
STRATEGIQUE

1

PRESERVER ET UTILISER
NOS RESSOURCES
NATURELLES DANS
UN OBJECTIF DE
DEVELOPPEMENT
DURABLE

DEFIS DE L'ORIENTATION

- RECONNAITRE
LA SPECIFICITE MONTAGNE
- DEVELOPPER L'ECONOMIE
GRACE AUX RESSOURCES
LOCALES
- S'ENGAGER DANS LA
TRANSITION ENERGETIQUE
- PRESERVER ET VALORISER
NOS RESSOURCES
NATURELLES

MESURE 1
Mise en valeur et
développement de
la filière bois

Le projet

Le PETR s'est engagé en 2017, à travers son **projet forestier de territoire**, à insuffler une nouvelle dynamique économique, sociale, environnementale et culturelle à la filière bois.. Pour répondre à cet objectif, la mission bois a pour rôle de définir une nouvelle stratégie locale de développement pour la gestion de la forêt en partenariat avec les acteurs du territoire. Une nouvelle Charte Forestière de Territoire (CFT - 2017-2019) est en cours de construction, pour pouvoir ensuite décliner cette stratégie commune de laquelle découleront des projets concrets.

Objectifs

- Permettre la mobilisation de davantage de bois
- Augmenter la compétitivité des entreprises
- Inciter à une utilisation plus fréquente du bois local dans le second oeuvre
- Satisfaire la demande de la deuxième transformation en bois local
- Mettre en oeuvre une filière intégrée
- Gérer durablement la ressource

Exigences de l'Union Européenne en matière de gestion des forêts :

- Modernisation
- Protection
- Reconstitution du patrimoine forestier

Co-financement :

- Europe/Région (80%)
- Autofinancement (20%)

Le diagnostic forestier

Le diagnostic forestier est constituant de la Charte Forestière de Territoire et permet de définir des axes stratégiques d'intervention en rapport à différents aspects limitants le développement économique, environnemental, social et culturel de la filière bois/ forêt.

Ce travail de diagnostic résultant d'une cinquantaine d'entretiens terrain, d'études bibliographiques et d'un questionnaire en ligne, a permis d'évaluer les principaux freins au bon développement de la filière, à savoir pour chaque thématique :

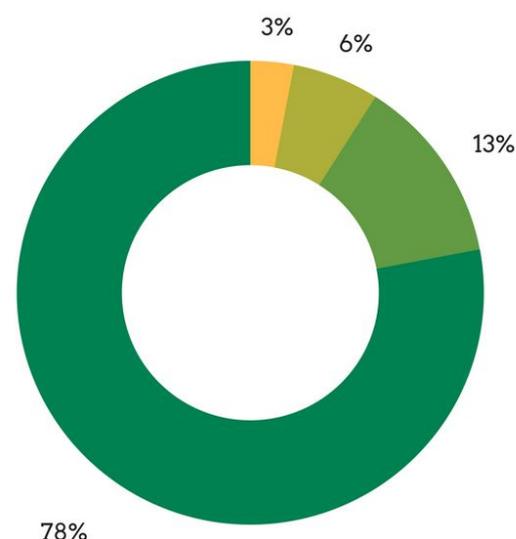
MOBILISATION DES BOIS

Ressource forestière
8 100 000 m³



Difficultés d'accès à la ressource
(43 % de la ressource n'est pas accessible)

- Bois toutes classes confondues
- Bois potentiellement mobilisable (10 ans)
- Bois économiquement exploitable (10 ans)
- Bois techniquement et économiquement exploitable (10 ans)



FORÊT PRIVÉE

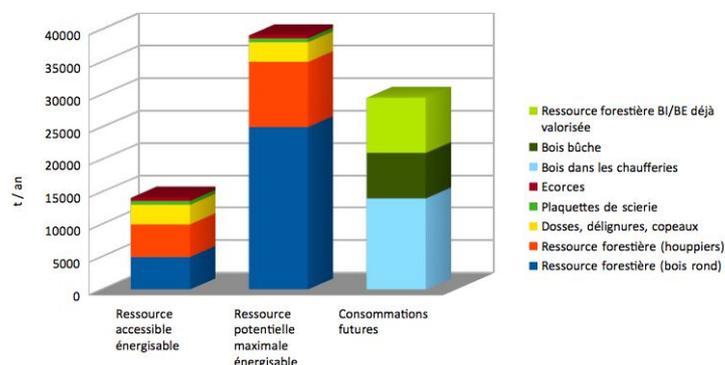
Forêt privée
18 %

Surface moyenne
1,5 ha / propriété

BOIS D'OEUVRE - BOIS ÉNERGIE

Bois d'oeuvre : la ressource accessible en bois d'oeuvre ne constitue pas un frein au développement des entreprises de sciage.

Bois énergie : à court terme (2019) la consommation des chaufferies bois sur le territoire va augmenter de 250%. Ainsi la ressource énergisable actuellement accessible (14 100 t/ an) ne pourra subvenir aux besoins en bois industrie (8500t/ an) et en bois bûches (7 000t/an).



BOIS INVENDUS

2016	2017
Forêts publiques 27 051 m ³ invendus	Forêts publiques <ul style="list-style-type: none"> • 40 % du volume total de Mélèze • 81 % du volume total de pin à Crochets • 65 % du volume total de pin Sylvestre

Causes

Accessibilité
Qualité
Tarif de retrait

La tendance risque à terme d'évoluer au vu de la dynamique des chaufferies bois ainsi que de la caractérisation récente des essences locales de pins comme bois de structure.



CONCLUSION DIAGNOSTIC

La première phase de la charte, étant l'actualisation du diagnostic forestier se termine. A travers ce diagnostic, il est possible d'identifier les points limitant le développement de la filière bois/forêt.

La seconde et prochaine phase de rédaction de la charte - rédaction du plan pluriannuel de programmation doit donc permettre de répondre aux **3 thématiques prioritaires** identifiées.

Thématiques prioritaires

- Amélioration de la desserte forestière
- Promotion des essences locales en bois d'oeuvre et bois-énergie
- Soutien à la modernisation

Événements 2017

- **2** Comités de pilotage
- **1** Comité technique
- **2** Comités des partenaires (communes forestières et Parc Naturel Régional du Queyras)
- **2** Réunions publiques (Salon du Bois à Le Monétier-les-Bains et rencontres sur les aides à l'investissement avec LUCEO)



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois/Queyras

Pôle bois / forêt

En coordination avec les projets des trois Communautés de communes et en relais de la Région, le PETR se réengage sur le développement et la structuration de la filière bois à travers la construction d'une Charte Forestière de Territoire, éléments écologiquement, économiquement, énergétiquement et structurellement importants pour notre territoire.

Cet engagement territorial est porté par le projet de territoire. Ce projet reconnaît la filière bois comme orientation prioritaire (orientation stratégique 1).

ORIENTATION STRATEGIQUE 1
Préserver et utiliser notre territoire naturel dans un objectif de développement durable

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Objectif 1 : Permettre la mobilisation de l'avantage de bois
- Objectif 2 : Augmenter la compétitivité des entreprises
- Objectif 3 : Inciter à une utilisation plus fréquente du bois local dans le second oeuvre
- Objectif 4 : Satisfaire la demande de la deuxième transformation en bois local
- Objectif 5 : Mettre en oeuvre une filière intégrée
- Objectif 6 : Gérer durablement la ressource

DES AIDES FINANCIERES POUR VOS PROJETS

POIA FEDER (Europe) + CIMA (Etat ou région) → certification Bois Des Alpes (BDA) → PME/PMI seconde transformation (incluant les scieries) → investissements immatériels et dépenses d'équipements (matériel de séchage, de séchage, de classement mécanique, de la 2nd transformation) → possibilité de financement jusqu'à 80%.

FEADER (Europe) + PDRR (Région) → entreprises d'exploitation forestière, prestataires de travaux forestiers → matériel de débardage - ébranchage et de façonnage destiné à la mobilisation des résineux - les travaux mobile - informatique embarqué → taux d'aide publique 30%

ADEME/ CPER (Région) + CIMA (Etat ou région) → PME/ PMI → participation de séchage de planches de résineux + études et expertises (technique, organisationnelle, sociologique, juridique et financière) → taux d'aide publique 40% - 60% (voir 80% sous certaines conditions).

LEADER (Europe) → PME/PMI → projets d'investissement, projets innovants, projets en lien avec les besoins du territoire → taux d'aide publique 20% à 90% d'aide possible (selon différents critères d'éligibilité). Plafond d'investissement 80 000€ (étalonné de 60 000€ à 120 000€).

Contrat de territoire (Dpt 05, Etat, COFOR) → structures professionnelles → installation thématique bois quel qu'en soit la puissance + accompagnement au montage du dossier → taux d'aide publique peuvent dépasser 50%.

Politiques de Pays



MOYENS HUMAINS

- Directrice : Daphné KHALIFA
- Elu référent : Max BREMOND

Les politiques de territoire

Le PETR a suivi pour l'année 2017 les schémas d'aménagement régionaux comme le SRADDET, la programmation européenne 2014-2020 ainsi que des programmes actuellement en cours d'élaboration en lien avec le projet de territoire.



Le CRET

Plusieurs réunions se sont tenues en vue du suivi du contrat (clause de revoyure) et des projets en cours.

Le comité technique s'est réuni 2 fois en présence des EPCI, du Parc, du PETR et de la Région, en janvier dans le Briançonnais et en mars dans le Guillestrois

Et un comité de pilotage a eu lieu en avril à Embrun, en présence du Président du PETR, des Présidents des EPCI, du Parc et du conseil de développement et des élus régionaux.

Fonds mobilisés

847 863 €

Communauté de communes du Pays des Ecrins :
317 289€ - 3 projets

Communauté de communes du Briançonnais :
91 200 € - 3 projets

Communauté de communes Guillestrois-Queyras :
390 774 € - 7 projets

Le PETR :
48 600€ - 1 projet

14

projets retenus



Le Contrat de ruralité



Le PETR a été sélectionné en juin 2016 pour porter le contrat de ruralité. L'annonce ayant été faite par Madame la Sous-Préfète lors de la conférence des maires de juin 2017.

En lien avec madame La Sous-Préfète la directrice du PETR a rédigé le contrat de ruralité du territoire, réalisation de fiches AFOM, bilan des principales mesures des comités interministériels aux ruralités en lien avec le territoire un état des dispositifs porté par le PETR.

Le contrat s'appuie sur le projet de territoire, son objectif est, par le biais de son suivi par le PETR, de faire converger les politiques publiques en territoire de montagne, afin de faire ensemble pour plus d'efficacité.

Objectifs

- L'accès aux services publics et marchands et aux soins ;
- La revitalisation des bourgs centres, notamment à travers la rénovation de l'habitat, le soutien au commerce de proximité dans les centres-villes / bourgs ;
- L'attractivité du territoire (le développement économique dont l'agriculture, l'offre de formation, le numérique, le tourisme, le patrimoine naturel, etc.) ;
- Les mobilités locales et l'accessibilité du territoire ;
- La transition écologique et énergétique
- La cohésion sociale

Fonds mobilisés

285 000 €

Communauté de communes du Pays des Ecrins : **92 000 €**

Communauté de communes du Briançonnais : **175 900 €**

Communauté de communes Guillestrois-Queyras : **7 192 €**

3

projets retenus

Fonctionnement PETR



MOYENS HUMAINS

- Directrice : Daphné KHALIFA
- 1 secrétaire à 80% : Emmanuelle RAVAUX
- Elu Président : Pierre LEROY

Le PETR est un établissement public sans fiscalité propre, il est soumis aux règles applicables aux syndicats mixtes fermés. En ce sens cette collectivité nécessite une organisation et un fonctionnement précis qui répond au code général des collectivités territoriales, les statuts du PETR donnant le cadre réglementaire du fonctionnement, des missions et des compétences du Pôle.

La partie administrative et la gestion du personnel sont effectuées au sein du PETR.

Le traitement de la comptabilité et la partie budgétaire sont, pour l'année 2017, confiés à la communauté de communes du Pays des Ecrins. Le PETR restant le seul décisionnaire et ordonnateur sur ce point. Le PETR dépend de la trésorerie générale de Guillestre.

La partie gestion des paies et des carrières est confiée au centre de gestion des Hautes-Alpes.

Les élus du PETR, désignés par les EPCI composant le pôle, sont aux nombres de 11 titulaires et 11 suppléants., parmi lesquels un bureau est constitué.

Le conseil syndical est l'instance décisionnelle du PETR

Le conseil syndical 2017

Communauté de communes du Briançonnais

- **Titulaires** : Maurice DUFOUR - Gérard FROMM - Pierre LEROY - Thierry BOUCHIE - Martine ALYRE
- **Suppléants** : Francine DAERDEN - Sébastien FINE - Romain GRYZKA - Eric PEYTHIEU - Jean-Pierre SEVREZ

Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras

- **Titulaires** : Christian LAURENS - Bernard LETERRIER - Serge LAURENS - Max BREMOND
- **Suppléants** : Valérie GARCIN-EYMEOUD - Dominique MOULIN - Maxime BERARD - Jean-Louis BERARD

Communauté de communes du Pays des Ecrins

- **Titulaires** : Cyrille DRUJON D'ASTROS - Jean CONREAUX
- **Suppléants** : Jean-Robert RICHARD - Martin FAURE

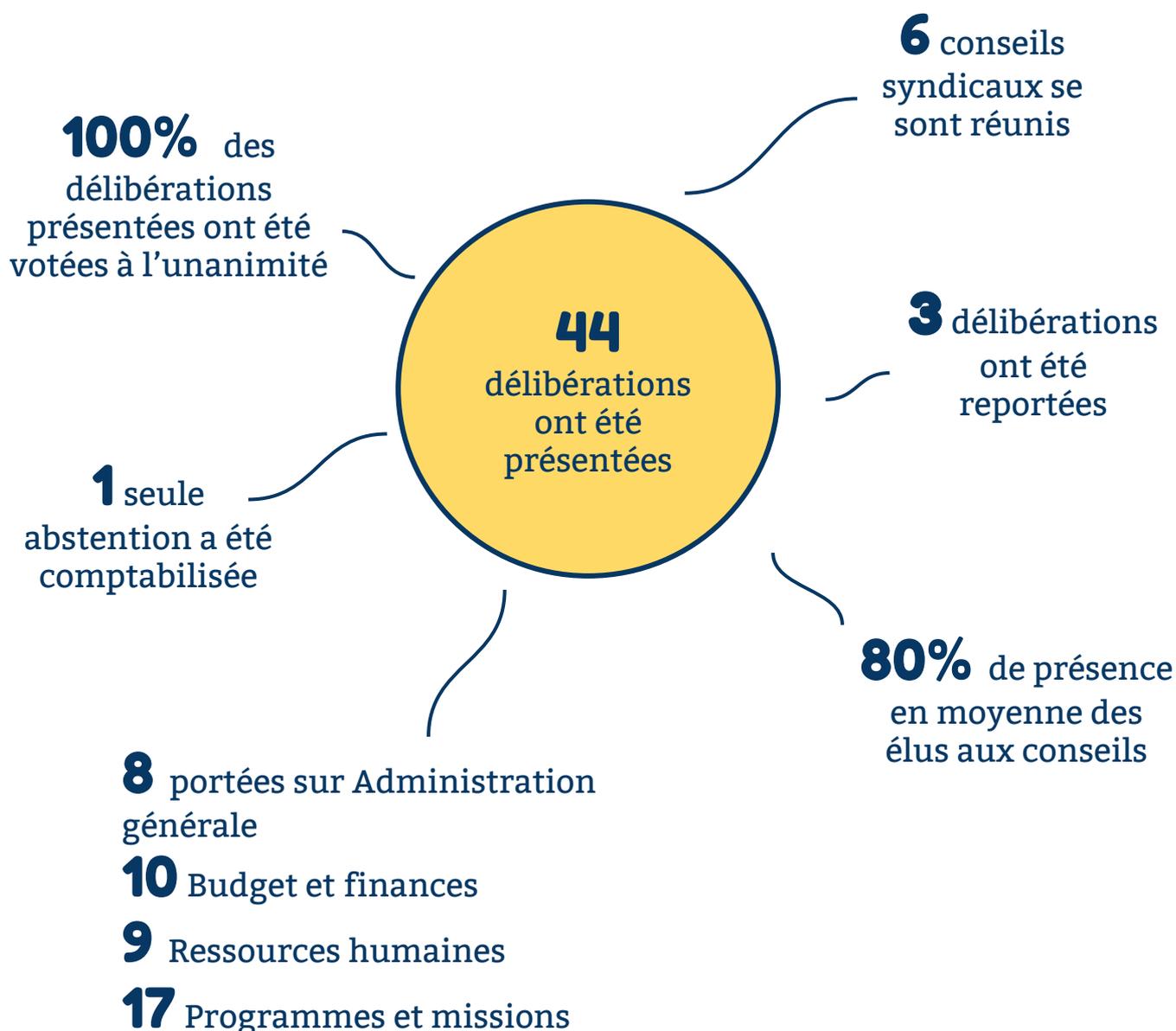
Les instances du PETR

- Un conseil syndical a lieu tous les 2 mois.
- Le bureau du PETR est lui aussi convoqué tous les 2 mois.

Ces 2 instances du PETR sont organisées en alternance tous les premiers mercredis de chaque mois à 17 heures.

Les instances sont préparées par la directrice ; l'ordre du jour est défini avec le Président.

Une réunion de travail préparatoire au conseil a eu lieu avec le président et/ou les élus concernés 8 à 10 jours avant les conseils et les bureaux.



Membres du bureau 2017

- Président : Monsieur Pierre LEROY
- Premier vice-président : Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS (en charge du Budget et des Finances et des ressources humaines)
- Deuxième vice-président : Monsieur Max BREMOND (en charge des politiques de Pays - Transfert compétences et mutualisation)
- Troisième vice-président : Monsieur Christian LAURENS (en charge du développement durable)
- Membres représentant la Communauté de communes du Briançonnais : Monsieur Gérard FROMM et Monsieur Thierry BOUCHIE
- Membres représentant la Communauté de communes du Pays des Ecrins : Monsieur Jean CONREAUX

Afin de suivre les missions, des élus référents sont nommés

Les élus référents 2017

Max BREMOND
Titulaire

Politique du Pays

Pierre LEROY

Titulaire

Bernard LETERRIER -Suppléant

Energie

Maurice DUFOUR

Titulaire

Serge LAURENS -Suppléant

GIRN

Christian LAURENS

Titulaire

Dominique MOULIN -Suppléant

Bois / Charte Forestière

Cyrille DRUJON D'ASTROS

Titulaire

Pierre LEROY -Suppléant

LEADER / GAL

Cyrille DRUJON

D'ASTROS

Titulaire

Esprit Saison

Sébastien FINE

Titulaire

Bernard LETERRIER -Suppléant

Circuits courts / SAT

Gérard FROMM

Titulaire

Pierre LEROY -Suppléant

Tourisme scientifique

Cyrille DRUJON

D'ASTROS

Titulaire

Maison de la
Justice et du Droit



Conférences des maires

Instance qui réunit les **37 maires** du territoire, qui valide les actions du PETR et lui donne sa feuille de route. Cette conférence suit le projet de territoire et son application.

En 2017, deux conférences des maires ont eu lieu : l'une en juin et l'autre en décembre 2017.

Les conférences des maires - 2017

17 communes représentées

28 juin 2017

Introduction par le Président du PETR, Monsieur Pierre LEROY

Tour de table

Discours du Président du PETR

Discours de Madame la Sous-Préfète, Madame Isabelle SENDRANE

Présentation du contrat de ruralité par Madame La Sous-Préfète

Etat d'avancement du projet de territoire du PETR par le Vice-Président en charge, Monsieur Max BREMOND :

- Mise en place de la dynamique Bois
- Bilan TEPCV et lancement de la mise en place du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- Système alimentaire territorialisé (SAT)
- Tourisme scientifique

Temps d'échanges

Parole de conclusion à Madame La Sous-Préfète et Monsieur Le Président du PETR



*Conférence des
Maires,
Juin 2017*

6 décembre 2017**20 communes représentées**

Introduction par le Président du PETR, Monsieur Pierre LEROY

Tour de table

Discours du Président du PETR

Discours de Madame la Sous-Préfète, Madame Isabelle SENDRANE

Etat d'avancement du projet de territoire du PETR par le Vice-Président en charge, Monsieur Max BREMOND :

- Bois : Présentation du diagnostic pour une nouvelle Charte Forestière de Territoire
- LEADER : Présentation des premiers projets retenus dans le cadre de la stratégie du GAL « Ancrer durablement les actifs qui ont fait le choix du territoire »
- Gestion Intégrée des Risques Naturels : Action d'information préventive - Le Pas de l'Ours et autres actions du territoire
- Energie : Lancement du Plan Climat - Point sur le TEPCV et présentation des premiers projets CEE TEPCv
- Stratégie retenue pour l'année 2018

Temps d'échanges

Parole de conclusion à Madame La Sous-Préfète et Monsieur Le Président du PETR



Ressources humaines



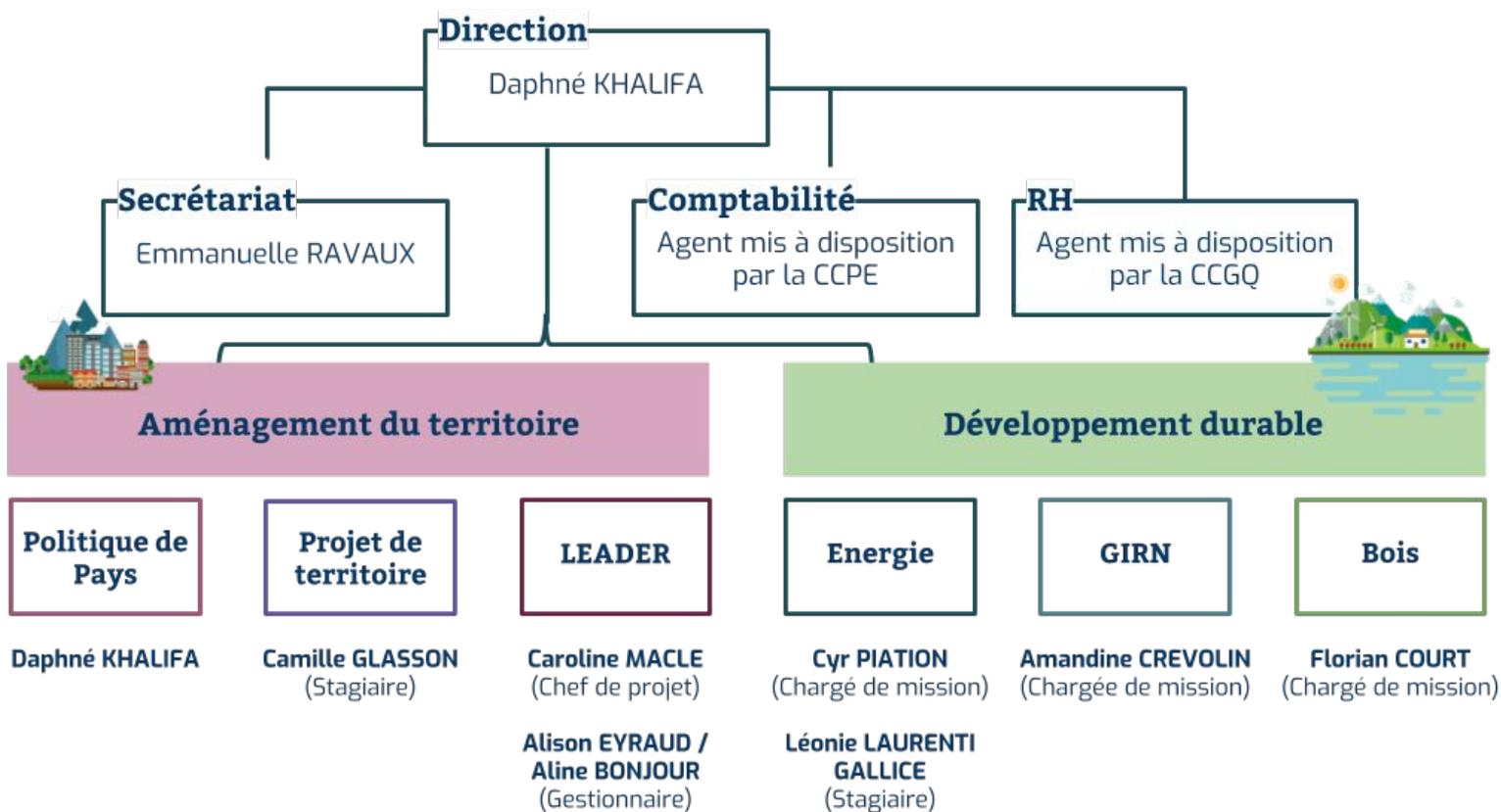
MOYENS HUMAINS

- Directrice : Daphné KHALIFA
- Elu référent : Cyrille DRUJON D'ASTROS

La communauté de communes du Guillestrois apporte par le biais de sa directrice des ressources humaines, des conseils au PETR.



Organigramme 2017



Les RH en quelques chiffres - 2017



RECRUTEMENT

- **2** postes ont été pourvus (Chargé de mission Bois et Gestionnaire LEADER)
- **2** stagiaires

LIEUX DE TRAVAIL

L'Argentière La Bessée
Déménagement des locaux à
Mont-Dauphin et à
Villard-Saint-Pancrace

FORMATIONS

- **10** formations dispensées pour les agents du PETR

RÉUNIONS

- **6** réunions d'équipe
- **57** réunions de pôle (direction/équipe du pôle)

ARRÊTS

- **1** arrêt maladie
- **2** congés maternité

DÉPLACEMENTS

- **21 089 km** avec les voitures de service
- **5 237 km** avec les véhicules personnels

ENTRETIENS PROFESSIONNELS

- **5** entretiens

RÉUNIONS DIRECTION

- **52** réunions avec le Président
- **27** réunions avec les Vice Présidents

INFORMATION

- **13** notes de service

Budget et finances



MOYENS HUMAINS

- Directrice : Daphné KHALIFA
- Elu référent : Cyrille DRUJON D'ASTROS

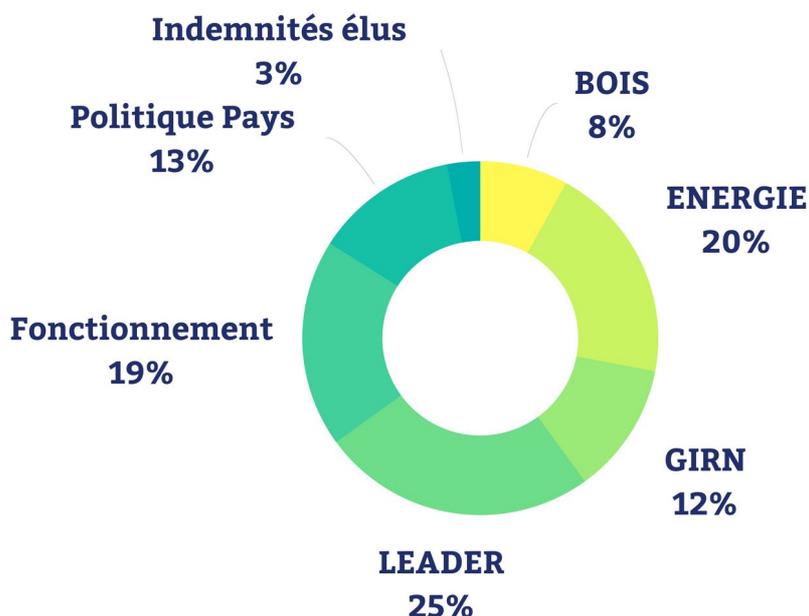
La directrice gère le budget et est appuyée par la communauté de communes du Pays des Ecrins pour le mandatement et la mise en place du budget.

BUDGET 2017

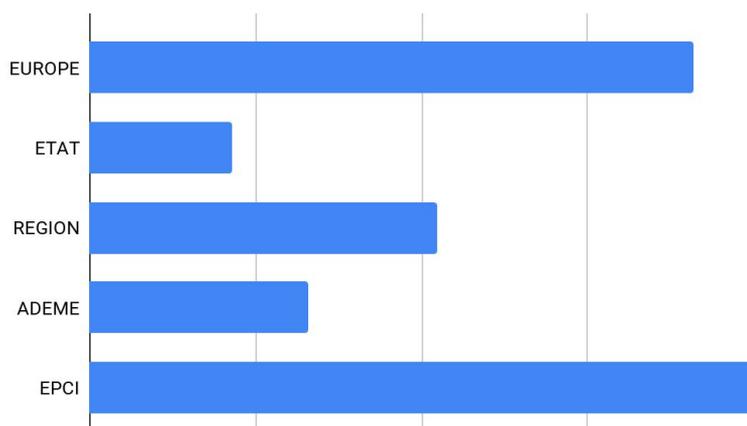
- **391 952,65€** de fonctionnement
- **7 205,52€** d'investissement

Répartis sur **6** missions
(6,8 ETP + 2 stagiaires + indemnités
versées aux élus Président et
Vice-Président)

RÉPARTITION DU BUDGET ENTRE LES MISSIONS DU PETR



LES RECETTES



LES DÉPENSES



Frais de fonctionnement : 44 000€

dont : Achat de fournitures : 835 €

Frais de déplacement : 7 265 €

Frais de réception : 0€

Charges de personnel : 273 000€

Indemnités élus : 12 000€

Une ligne de trésorerie de 60 000€

En 2017 le PETR a rapporté en moyenne 128 euros par habitant et a coûté 3 euros par habitant du territoire.

Soit par EPCI :

	Nombre d'habitants	Fonds mobilisés	PETR rapporte par habitant	Coût PETR	PETR coûte par habitant
CCB	20 200	1 825 613 €	90 €	54 000 €	2,60 €
CCGQ	8 200	1 513 774 €	185 €	26 000 €	3,17 €
CCPE	6 650	1 326 663 €	200 €	20 000 €	3 €

Communication

Outils

- Communiqués de presse
- Télévision (D'ici TV) et radio
- Journaux (**11** articles parus au Dauphiné Libéré, **3** à Alpes & Midi, **3** dans d'autres journaux) + publications dans les magazines des communautés de communes et des communes
- Site Internet et Facebook

Pour aller plus loin : www.paysgrandbrianconnais.fr

GUILLESTROIS-QUEYRAS

Un plan climat air énergie va être élaboré

Le dernier conseil de la communauté de communes du Guillemois et du Queyras pour cette année aura lieu demain à 18 h, en salle du conseil de la mairie de Risoul. La séance débutera par une série d'informations sur les décisions prises par le président et son premier vice-président, depuis le 14 septembre dernier. Parmi les nombreux sujets qui seront à traiter lors de cette réunion, on trouve des délibérations concernant des créations, transformations, modifications de postes, des signatures de conventions liées à la mise en place d'un renforcement saisonnier de sa-

peurs-pompiers pour la saison hivernale, à la maison de santé de Vars, pour la Haute route 2018. Il sera aussi question de la modification des statuts de l'office de tourisme du Guillemois et Queyras, des points liés aux activités de pleine nature et d'aménagement du territoire, des tarifs des repas livrés aux personnes en perte d'autonomie, de la redevance déchets et assainissement 2018, de la création d'un service commun en matière d'eau potable, du lancement de l'élaboration d'un plan "climat air énergie territorial" à l'échelle du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras.

Quelques exemples d'articles de presse parus en 2017



SERRE CHEVALIER

Ils ont chassé les défauts d'isolation

Le Pays du Grand Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras, du Serre Chevalier Vallée (SCV) domaine skiable ont réalisé une "balade thermographique" ski aux pieds. La balade thermographique a permis d'initier le personnel de SCV domaine skiable à cette technique. Il ne s'agit pas de réaliser un bilan ou diagnostic énergétique ; car cela nécessite l'intervention de spécialistes, mais d'utiliser sur le terrain la caméra de thermographie infrarouge pour mieux détecter des défauts d'isolation, repérer des fuites d'air, "voir" les déperditions de chaleur ou les systèmes de chauffage dans les bâtiments, etc. Une

analyse plus approfondie des cabanes du domaine skiable sera réalisée en février avec le matériel mis à disposition gratuitement par le Pays du Grand Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras, dans le cadre du programme "territoire à énergie positive pour la croissance verte". SCV domaine skiable pourra alors mieux cibler les actions à mettre en place pour réduire sa consommation énergétique et améliorer l'efficacité de ses bâtiments (régulation du chauffage, récupération de chaleur, amélioration de l'isolation, changement des fenêtres, test de chauffage aérothermique solaire, etc.).



Armé de caméra de thermographie infrarouge, le personnel de SCV domaine skiable a chassé les déperditions énergétiques.

RÉGION EXPRESS

BRIANÇONNAIS

Deux millions d'euros pour le territoire du Grand Briançonnais

→ Le Pays-PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras et le parc naturel régional du Queyras ont signé le hier avec le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, la convention du second volet du Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV).

Le territoire va recevoir une seconde enveloppe de subvention de l'État, d'un montant d'1,5 million d'euros, s'ajoutant aux 500 000 € du premier volet en cours.

Ces financements vont permettre de « poursuivre, de valoriser, d'amplifier des actions concrètes et innovantes en matière d'efficacité énergétique, de mobilité durable, d'économie circulaire, de protection de la biodiversité... ». Sur le territoire du grand Briançonnais, cela se concrétisera notamment par l'aide à l'achat de vélos à assistance électrique pour les habitants, de travaux d'amélioration énergétique des logements communaux dans 13 communes, de modernisation de l'éclairage public, d'aménagement d'aires de covoiturage et de voies douces, etc.

LA SALLE LES ALPES

Une aide pour encourager les cyclistes

La mobilité des habitants de La Salle Les Alpes est souvent problématique. À cause d'un cruel manque de transports en commun, les Salais n'ont généralement pas le choix pour leur déplacement et doivent opter pour la voiture.

Le vélo électrique mieux adapté

Afin d'y remédier, la commune de La Salle Les Alpes a décidé de faire un geste conséquent. Vendredi 7 juillet, Gilles Perli, maire, Émeric Salle, Jean-Paul Salle, Émile Form et Philippe Michelon, ont procédé à la remise symbolique des chèques d'aide à

l'achat de vélo à assistance électrique. Cette opération, mise en place par le PETR et co-financée par le fonds de transition, participe au changement des modes de transport de la vallée.

Les dénivelés rendent compliqué et peu développée l'utilisation du vélo traditionnel pour les trajets quotidiens ou réguliers. Le vélo à assistance électrique que la commune a souhaité favoriser est une solution très adaptée, permettant aux cyclistes confirmés comme novices de pouvoir se déplacer facilement.



J.G. Le vélo à assistance électrique que la commune a souhaité favoriser est une solution très adaptée.

BRIANÇONNAIS | ÉCRINS | GUILLESTROIS | QUEYRAS |

Une nouvelle dynamique pour la filière bois

En coordination avec les projets des trois communautés de communes (Briançonnais, Pays des Écrins, Guillectrois/Queyras) et en relais de la Région, le pôle d'équilibre territorial et rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillectrois/Queyras (PETR) poursuit sa politique de développement et de structuration de la filière bois. Inscrite au projet de territoire, elle est reconnue comme orientation prioritaire. Construire une charte forestière de territoire, c'est effectuer un diagnostic, puis rédiger un plan pluriannuel de programmation, en coopération avec l'ensemble des acteurs de la

filière. Cela permet d'avoir une vision objective et systémique du territoire.

Un plan pluriannuel de programmation à venir

Depuis le début de l'année, le PETR œuvre ainsi à insuffler une nouvelle dynamique à la filière. Aujourd'hui, acteurs et élus locaux souhaitent que cette charte soit concrète et durable. À travers cette dynamique, il y a six objectifs : permettre la mobilisation de davantage de bois, augmenter la compétitivité des entreprises, inciter à une utilisation plus fréquente du bois local dans le second œuvre, satisfaire la demande de la seconde

transformation en bois local, mettre en œuvre une filière intégrée, et gérer durablement la ressource. Concrètement, des expérimentations sont déjà en cours. Aujourd'hui, la mission bois du PETR intervient auprès des communes en évaluant les volumes de bois mobilisables par secteur et le coût des travaux. Ce diagnostic est transmis aux collectivités qui ensuite peuvent réaliser les travaux en étant subventionnés. Quant au développement du marché bois local, la mission bois du PETR opère en partie et directement auprès des entreprises avec pour objectif de faire face à la concurrence des marchés étrangers.



L'ensemble des partenaires de la filière bois du PETR relèvent le challenge d'insuffler une nouvelle dynamique à la filière bois.

PREMIERS CONTRATS DE RURALITÉ SIGNÉS !

Lancé par le Gouvernement en faveur des territoires ruraux, le Contrat de Ruralité a pour objectif d'avoir un regard global sur un territoire à l'échelle d'un Pays ou d'intercommunalités. Il coordonne l'ensemble des moyens techniques, financiers et humains, pour la mise en œuvre de projets de territoire qui seront portés par l'État et les collectivités, tout en fédérant les différents acteurs qui en seront partie prenante, institutionnels, associations, socioprofessionnels... Sur le plan national ce sont 216 M€ qui leur seront dédiés chaque année.

Dans les Hautes-Alpes, 4 territoires sont porteurs d'un contrat, dont 2 bi-départementaux, à savoir : 1) Le territoire Gapençais formé par les Communautés de Communes du Champsaur & Valgaudemar, du Buëch/Dévoluy, de la Vallée de l'Avance-Serre-Ponçon et la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance - 2) Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, Ecrins - Guillectrois - Queyras - 3) Les Communautés de Communes du Pays SUD, Serre-Ponçon et Ubaye-Serre-Ponçon et en 4ème position la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch.

Le 29 juin, en Préfecture, ces Contrats de Ruralité étaient signés par l'ensemble des protagonistes, hormis celui du Sisteronais-Buëch qui ne signait qu'une annexe financière, le Contrat devant être paraphé à Sisteron ultérieurement.

« Ces signatures font suite à la Conférence des Territoires qui vient de s'achever réunissant 64 communes, 3 Départements et 2 Régions », disait le Préfet, Philippe Court en introduction des propos. Ces contrats accompagnent la réforme territoriale autour de 6 axes : l'accès aux services et au soins, la revitalisation des centres-villages, la cohésion sociale, la transition énergétique, la mobilité et l'attractivité du territoire. « 1,2 M €, c'est l'enveloppe des contrats pour les Hautes-Alpes », soulignait Philippe Court. Des contrats qui doivent avoir une stratégie de territoire et qui sera chaque année actualisée. Ils sont là pour apporter plus d'économie et faire converger les énergies pour le développement des territoires. Signés ce 29 juin 2017 ils courent jusqu'en 2020 »

« C'est une cohérence mise sur l'aménagement du territoire au travers des Pays et des PETR, affirmait Jean-Marie Bernard, Président du Conseil Départemental. On a une labilité



Jean-Marie Bernard et Philippe Court exposant leurs attentes pour le département de ces Contrats de Ruralité



L'ensemble des signataires des 4 territoires haut-alpins concernés réunis autour du Préfet et de la conseillère régionale en charge de la ruralité, Mme Barillet

des projets, à nous d'établir des priorités qu'il faudra ensuite financer. Des financements qui suivront les voies classiques de l'Europe, État, Région et Département.

Pour la Communauté de Communes du Sisteronais/Buëch, Daniel Spagnou, Président, soulignait que c'était le Pays qui avait porté ce Contrat de Ruralité auprès des 62 communes du territoire bi-départemental. Cette implication a eu pour effet qu'il soit voté à l'unanimité, fédérant les communes.

Gérard Tenoux, vice-président de la collectivité expliquait que le territoire avait privilégié le numérique propre à rapprocher la population et à pallier à la désertification médicale pour une part, grâce à la télémédecine. « Grâce à la fibre optique il sera possible d'avoir des services décentralisés, Préfecture, Conseil Départemental, Pôle Emploi, etc... et d'avoir des rendez-vous en ruralité ! Nous voulons également créer un Groupement fermé d'utilisateurs pour la fibre et avoir ainsi un seul abonnement qui permette de faire des économies de fonctionnement. Des modes de travail différents seront mis en place. L'expérimentation de la télémédecine sera lancée, elle doit être portée par une collectivité, en lien avec les Hôpitaux. Pour ces projets le territoire a reçu 250 000 € issus du Contrat 05 et la même somme pour le Contrat de Ruralité des Alpes de Haute Provence.

« Pour le PETR ce sont 27 communes qui veulent travailler ensemble et ce contrat va dans la même dynamique », précisait Pierre Leroy, Maire de Puy St André et responsable du PETR. Ce dernier a privilégié les axes de la transition énergétique, de la filière bois, du numérique et de la revitalisation des centres-villages. Des projets sont d'ores et déjà lancés : la rénovation de bâtiments à Ceillac, La Grave ou Val des Prés, en direction des centres-villages de La Roche de Rame et Vallouise/Pelvaux, la filière bois concerne plus particulièrement Barthelemy. L'enveloppe financière reçue au titre du Contrat de Ruralité s'élève à 270 000 € pour 2017 pour 1,4 M€ de travaux financés par d'autres biais par l'État.

Autour du lac, ce territoire s'est exprimé par la voix de Christian Durand, Maire de Chorges : « Nous avons à cœur de faire aboutir les 18 projets lancés en 2017, aussi bien en Ubaye que dans nos stations 05 ou en vallée. « Autour du Lac » est un territoire bi-départemental et le contrat a aidé à repousser les débats de clocher. C'est un outil important mais qui reste souple puisqu'il est renouvelé chaque année ainsi que ses financements. C'est aussi un espace de dialogue et de concertation. »

Claudine Uclast-Fouque

dici ACCUEIL ACTUALITÉS LES PLUS VUS REPLAY PROGRAMMES RESTEZ DICI TOUT DICI

Pays du Grand Briançonnais : des aides pour l'achat de vélos électriques

R-D FORFAIT MOBILE **30€ = 10€** sans engagement **Y'EN PROFITE**

Publié par Michel Touquet le jeu. 27/04/2017 - 08:28



Grâce aux financements reçus pour le projet "Territoire à énergie positive pour la croissance verte", le Pays du Grand Briançonnais et les communes qui participent à l'action versent des aides de 500 € à ceux qui achètent des vélos à assistance électrique, ou les des 200 euros d'aide accordés par l'État. Les modalités d'application pourront être légèrement différenciées selon les communes. Reportage au pied de la Gorgeville à Briançon où l'opération vient d'être lancée.

MOLINES-EN-QUEYRAS

Les huit lauréats du dispositif d'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique ont reçu leur chèque



Les lauréats ont reçu leur chèque de 500 euros lors de l'inauguration de l'espace de mobilité douce.

Les huit bénéficiaires du dispositif d'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE) étaient accompagnés de leur vélo pour recevoir leur chèque de 500€. En effet, les lauréats de Molines, seule commune du Queyras à participer à cette opération, ont rempli les conditions pour bénéficier du soutien financier de la commune.

Avant la remise des chèques, Francis Martin, le maire, a rappelé les critères d'attribution : l'esprit du programme et de la charte est avant tout de privilégier ce moyen de déplacement entre le domicile et le travail, de limiter les déplacements en voiture et

d'encourager ce mode de déplacement.

« Je me rends au travail avec ce moyen de déplacement »

Parmi les lauréats, Laurence Charrat a salué l'opération : « Ce dispositif rentre exactement dans ce que je recherche. Habitant Pierre-Grosse, je me rends à mon lieu de travail à l'hôpital d'Aiguilles avec ce moyen de déplacement en toute facilité et sans arriver ou rentrer fatiguée. Cette aide de la commune est un soutien concret et efficace ».

Pour Anne Pougeol, élue en charge du dossier, « c'est une démarche globale de développement que la commune a

voulu mettre en place car il s'agissait d'associer les particuliers et les professionnels locaux à cette opération privée-public. C'est une réussite... »

En guise de conclusion, le maire a remercié le partenariat avec le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillectrois et du Queyras car sans le programme Territoire à énergie positive pour la croissance verte, cette action n'aurait pas pu voir le jour.

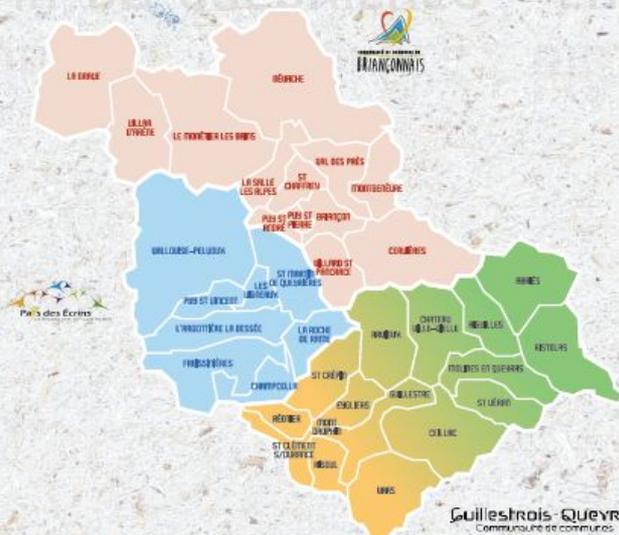
Les huit lauréats : Luc-Henry Sophie Prais, Laurence Charrat, Florent Poucet, Brice Martin, Maurice Monetto, Monique et Roman Munsch.

LA GRAVE • VILLAR D'ARÈNE • MONÈTIER LES BAINS • LA SALLE
 LES ALPES • ST CHAFFREY • BRIANÇON • NÉVACHE • VAL DES
 PRÉS • MONTGENÈURE • PUY ST ANDRÉ • PUY ST PIERRE •
 VILLARD ST PANCRACE • CERVIÈRES • VALLOUISE-PELVOUX •
 LES VIGNEAUX • PUY ST VINCENT • L'ARGENTIÈRE LA BESSÉE
 • FREISSINIÈRES • ST MARTIN DE QUEYRIÈRES • LA ROCHE
 DE RAME • CHAMPCELLA • ABRIÈS • AIGUILLES • RISTOLAS •
 MOLINES EN QUEYRAS • ST VÉRAN • CHATEAU VILLE-VIEILLE •
 ARVIEUX • CEILLAC • VARS • RISOUL • ST CLÉMENT SUR DURANCE
 • RÉOTIER • GUILLESTRE • MONT DAUPHIN • EYGLIERS • ST
 CRÉPIN • LA GRAVE • VILLAR D'ARÈNE • MONÈTIER LES BAINS •
 LA SALLE LES ALPES • ST CHAFFREY • BRIANÇON • NÉVACHE •
 VAL DES PRÉS • MONTGENÈURE • PUY ST ANDRÉ • PUY ST PIERRE
 • VILLARD ST PANCRACE • CERVIÈRES • VALLOUISE-PELVOUX
 LES VIGNEAUX • PUY ST VINCENT • L'ARGENTIÈRE LA BESSÉE
 • FREISSINIÈRES • ST MARTIN DE QUEYRIÈRES • LA ROCHE



PETR
 POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras



Guillestrois-Queyras
 Communauté de communes